

COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Septembre 2015

ÉTAIENT PRÉSENTS (10) : Mme Karine BONNABEL, M. Jean-Pierre BOULET, M. Marc CORRAZE, M. Edouard DAVID, M. Mathieu FALQUE, M. Claude FERRY, Mme Françoise HAYE, M. Bruno LAKHDAR, M. Alain MARTIN, Mme Michèle VOURLAT.

ÉTAIENT ABSENTS et EXCUSÉS (4) :

- **AYANT DONNÉ POUVOIR** (1) : Mme Estelle MATHIEU ayant donné pouvoir à M. Mathieu FALQUE
- **N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR** (3) : Mme Béatrice BENNE, Mme Amandine CHASTAN, M. Christophe RISOUL.

NOMBRE DE VOTANTS : 11

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Françoise HAYE

I. URBANISME – FONCIER - IMMOBILIER

2015-359 Convention de partenariat avec le CAUE pour une procédure d'assistance à la procédure de révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme) – Compte tenu de la nécessité de réviser le PLU notamment pour le mettre en conformité avec les lois Grenelles et ALUR, Le Conseil Municipal approuve le projet de convention de partenariat avec le CAUE pour assister la commune dans la consultation d'un cabinet d'urbanisme en vue de procéder à la révision du PLU et décide à cet effet d'adhérer au CAUE des Hautes-Alpes

2015-360 Convention foncière avec la copropriété du Seignon - Le Conseil Municipal approuve le projet de convention avec la copropriété « LE SEIGNON » ayant pour objet de mettre un terrain à la disposition de la commune à proximité du Poste de Police Municipale.

2015-361 Maison des Jeunes à Sainte Marie. Autorisations au titre du Code de l'Urbanisme - Compte tenu des contraintes techniques et réglementaires, le Conseil Municipal décide de s'orienter vers la démolition complète du bâtiment et autorise M. le Maire à signer toutes demandes d'autorisation au titre du droit des sols pour la réalisation de l'opération.

2015-362 Acquisition du terrain d'Assiettes du Pont de franchissement du Chagne, en rive gauche à hauteur de l'UCPA - Par correspondance du 21 septembre 2015, société MIPI - qui porte désormais le projet immobilier du PISSAIL - a confirmé son intérêt à acquérir de l'UCPA l'emprise d'assise du pont de franchissement du Chagne qu'elle prend à sa charge financièrement contrairement au projet immobilier antérieur de Bouygues. Pour faciliter l'opération, puisque le terrain concerné est en emplacement réservé au PLU, Le Conseil Municipal donne tout pouvoir à M. le Maire à intervenir à la vente à titre principal avec substitution par la société MIPI en incluant les conditions suspensives.

2015-363 Convention Commune / ONF / ERDF dans le cadre de l'opération d'enfouissement HTA (Route dite des 4 Communes) - Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'acte de concession portant autorisation d'occupation de terrain en forêt communale entre la Commune, l'ONF et ERDF pour la pose d'un câble souterrain sur les parcelles communales cadastrées section G numéros 1198, 1201 et 1202, dans le cadre de la sécurisation de la distribution d'énergie électrique.

2015-364 Demande d'autorisation de défrichement aux Claux – Le Conseil Municipal valide le principe du défrichement d'une surface de l'ordre de 65m² sur la parcelle communale cadastrée AB294, ainsi que les mesures compensatoires proposées, sollicite l'autorisation de Monsieur le Préfet des Hautes-Alpes pour procéder à ce défrichement, confirme que les mesures compensatoires proposées devront être prises en charge par la SCCV Les Fermes de Vars. Les arbres abattus sur foncier communal, devront être remis à la commune.

II. DELEGATION DE SERVICES PUBLICS – MARCHES PUBLICS - TRAVAUX

2015-365 Service de l'Assainissement. Rapport Annuel du délégataire 2014 – Le Conseil Municipal prend acte du rapport de l'exercice 2014 sur la délégation de service public de l'assainissement de la SAUR.

2015-366 Service de l'Eau Potable. Rapport Annuel du délégataire 2014 - Le Conseil Municipal prend acte du rapport de l'exercice 2014 sur la délégation de service public de l'eau potable de la SAUR.

2015-367 Maitrise d'œuvre pour la démolition d'un bâtiment existant et la construction d'un complexe de la Maison de Santé Pluridisciplinaire et Pôle sécurité à Vars les Claux (Autorisations au titre du Code de l'Urbanisme) – Le Conseil Municipal approuve le marché de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un complexe comprenant une maison de santé pluridisciplinaire, un central de secours sur pistes, une billetterie et un poste de gendarmerie et ceci avec le groupement représenté par SOLEA VOUTIER, (05000 GAP) d'un montant de 150 580 €HT (180 696 € TTC), et autorise M Le Maire à signer toutes demandes d'autorisation au titre du Droit des Sols.

2015-368 Travaux de réaménagement des logements mis à disposition de la Gendarmerie. Déclaration sans suite pour motif d'intérêt général - Le Conseil Municipal décide de déclarer sans suite pour motif d'intérêt général d'ordre budgétaire du fait du dépassement des offres par rapport aux estimations, la consultation lancée en procédure adaptée pour la réalisation des travaux de réaménagement intérieur des logements mis à disposition de la gendarmerie. Une nouvelle consultation sera engagée.

2015-369 Etudes pour la valorisation de la saison estivale. Lot 1 (aménagement des grenouillères) et Lot 2 (amélioration des itinéraires VTT) - Après en avoir délibéré à l'unanimité moins 2 abstentions, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer les marchés suivants avec le bureau d'études MTC, sis 38430 MOIRANS :

- Lot 1 : Aménagement et de l'équipement des deux fronts de neige de la station de Vars les Claux en saison estivale pour 12 050 €HT, option comprise (14 460 € TTC).
- Lot 2 : Amélioration et Extension d'itinéraires VTT de niveau facile sur le domaine de Vars pour 25 300 €HT, toutes tranches confondues (30 360 € TTC).

2015-370 Mise en œuvre du Plan d'Intervention pour le Déclenchement des Avalanches (PIDA) pour sécuriser la RD 902 – Convention de partenariat avec le Conseil Départemental - Le Conseil Municipal approuve la conclusion de partenariat avec le Conseil Départemental en vue d'une participation départementale à hauteur de la moitié de la dépense pour la mise en œuvre du PIDA pour sécuriser la RD 902 entre le village de Saint Marcellin et le Col de VARS.

2015-371 Marché de prestation de services pour le transport de personnes en saison hivernale - Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer le marché de prestations de services avec l'entreprise Autocars IMBERT - 05600 GUILLESTRE, pour un montant forfaitaire annuel de 409 036.00€HT (449 939.60 €TTC).

III. FINANCES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

2015-372 Travaux d'amélioration des réseaux aux Claux. Demande de subventions - Le Conseil Municipal valide la demande d'aide auprès de l'Agence de l'Eau et du Département pour les travaux sur les réseaux d'assainissement et d'eau potable, selon le plan de financement proposé, confirme que la réalisation de cette opération d'assainissement collectif se fera selon les principes de la Charte Qualité nationale des réseaux d'assainissement.

2015-373 Demande de subvention auprès du Département au titre des Projets d'Initiative Locale - Le Conseil Municipal valide la demande d'aide auprès du Département au titre des amendes de police selon le plan de financement proposé.

2015-374 Convention avec le Département relative au produit de la taxe sur les Remontées Mécaniques - Le Conseil Municipal approuve le projet de convention avec le Département relative au produit de la taxe sur les remontées mécaniques permettant à la commune de rejoindre le mécanisme départemental d'aide aux stations financé.

2015-375 Mesures de turbidité au réservoir des Claux. Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau au titre de l'aide à l'amélioration de la qualité et la lutte contre la pollution - Le Conseil Municipal valide la demande d'aide auprès de l'Agence de l'Eau selon le plan de financement proposé.

2015-376 Fonctionnement du poste de Gendarmerie - Hiver 2015/2016 - Le Conseil Municipal reconnaît la nécessité d'avoir un poste de gendarmerie sur la Commune de VARS pendant la saison d'hiver et autorise M. le Maire à signer la convention qui en découle ainsi qu'à prendre en bail saisonnier deux studios pour le logement des gendarmes.

2015-377 Budget Communal 2015 / Admission en non-valeur secours sur pistes - Sur proposition de la Perception, le Conseil Municipal accepte l'admission en non valeurs des titres de frais de secours sur pistes pour un montant total de 2 387.00 €.

2015-378 Décision modificative 3 - Budget Communal 2015 - Le Conseil Municipal approuve la décision modificative proposée du budget principal de l'exercice 2015.

2015-379 Budget Primitif 2015 - Budget Communal. Décision modificative 4 - Le Conseil Municipal approuve et autorise les écritures précitées liées aux amortissements.

2015-380 Budget Primitif 2015 - Budget Eau. Décision modificative 2 - Le Conseil Municipal Approuve l'expose de M. le Maire, et autorise les écritures précitées

2015-381 Budget Primitif 2015 - Budget Remontées Mécaniques. Décision modificative 2 - Le Conseil Municipal Approuve et autorise les écritures liées à la TVA.

2015-382 Budget Primitif 2015 - Budget Remontées Mécaniques. Décision modificative 3 - Le Conseil Municipal approuve et autorise les écritures liées au versement de l'intégralité de la redevance contractuelle par la SEM SEDEV pour l'exercice 2014/2015.

2015-383 Véhicule communautaire pour les associations - Le Conseil Municipal Approuve la proposition en la matière de la Communauté de communes du Guillestrois.

IV. FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

2015-384 **Modification du règlement de la décharge de classe 3 de Pisse-Vache - Le Conseil Municipal approuve** la modification du règlement du Centre de Stockage de déchets inertes de Pisse-Vache (tarif sans assujettissement à la TVA) .

2015-385 **Modification du tableau des effectifs – Filière technique - Le Conseil Municipal approuve** la modification du tableau des effectifs concernant la filière technique.

2015-386 **Emplois saisonniers d'ASVP au service de la Police Municipale pour l'hiver 2015/2016 - Le Conseil Municipal Approuve** les propositions en matière de personnel pour cet hiver.

2015-387 **Recrutement d'un agent saisonnier aux Services Techniques – Hiver 2015/2016 - Le Conseil Municipal approuve** la proposition en matière de personnel pour cet hiver.

2015-388 **Approbation du règlement intérieur de l'ALSH les mercredis, samedis et petites vacances scolaires - Le Conseil Municipal approuve** le Règlement relatif à l'organisation de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) des mercredis, samedis et petites vacances scolaires.

2015-389 **Convention d'utilisation des locaux scolaires durant les activités périscolaires - Le Conseil Municipal approuve** la mise à disposition des locaux scolaires pour les activités périscolaires.

2015-390 **Logements de fonction du DST et du Chef de la PM - Le Conseil Municipal approuve** les propositions d'évolution en la matière.

2015-391 **Microcrèche – personnels saisonniers hiver 2015/2016 - Le Conseil Municipal approuve** les propositions en matière de personnel pour cet hiver.

V. QUESTIONS DIVERSES

2015-392 **Edification d'un mur de clôture aux services techniques – Le Conseil Municipal donne tout pouvoir à M. le Maire** en vue du dépôt de la déclaration préalable au titre du droit de l'urbanisme à laquelle la réalisation de cet ouvrage est soumise.

VI. QUESTIONS RETIREES DE L'ORDRE DU JOUR

- a) **Location du chalet Pastoral de Peyrol – hiver 2015-2016.** La question est retirée dans l'attente d'un diagnostic sur la réparation du balcon.
- b) **Etude pour l'implantation d'un centre balnéo-ludique aux Claux. Attribution du marché.** Le conseil demande que les entreprises candidates prennent en compte dans leur étude, une mission complémentaire concernant l'incidence de cet équipement sur l'avenir de l'actuelle piscine du Point Show soit son maintien si possible, sinon les activités de loisirs de substitutions envisageables. A l'issue de cette consultation complémentaire, le marché sera conclu par décision du Maire.

Le Secrétaire de séance,

Françoise HAYE



Le Maire,

Jean-Pierre BOULET

